

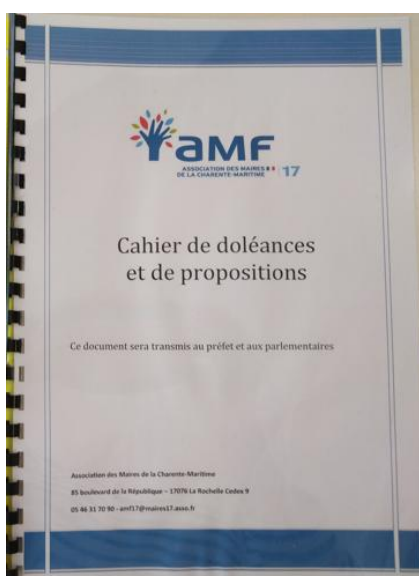
Édition des cahiers de doléances/cahiers citoyens 2018-2019 pour la Charente-Maritime
par Marie-Anne Chabin, 2026

Pisany

code INSEE : 17278

742 habitants

Communauté d'agglomération de Saintes



Original aux Archives départementales de Charente-Maritime (4275W268) ; copie numérique aux Archives nationales.

Forme : 4 feuillets (couverture et 3 feuillets numérotés de 1 à 3) et un carton jaune vif de récupération reliés par une spirale noire.

Couverture AMF couleur : « Cahier de doléances et de propositions », sans mention du nom de la commune.

1 contribution.

Pour en savoir plus : <https://www.marieannechabin.fr/cahiers-de-doleances-2018-2019/>



Le 25/01/2019

- 1) Annulation de la CSG sur les pensions de retraite et de payer les pensions de retraite à la valeur de l'argent en cours (Indice des Prix),
- 2) Rétablissement de l'I. S. F. dant l'année.
- 3) Etablir les golk m H sur toutes les routes nationales de France et permettre aux départements de régulariser les vitesses des routes secondaires suivant les gome de charge.
- 4) Réduire par la moitié les taxes des carburants pour les voitures et camion.

Règles appliquées pour l'édition des contributions

Les contributions ont été numérotées de 1 à N. La forme (manuscrite ou dactylographiée) est indiquée, ainsi que le nombre de lignes sur le cahier original et le nombre de mots de la contribution. Il est précisé, quand l'information existe, si l'auteur est une femme, un homme ou un couple.

Les noms, prénoms, adresses et numéros de téléphone ne sont pas transcrits, en référence au Règlement européen pour la protection des données personnelles (RGPD). En revanche, les données relatives à l'âge et à la profession sont reprises quand elles existent. Si la contribution est datée, la date est indiquée. Si la contribution est signée, cela est indiqué également.

Afin de faciliter la lecture des contributions, l'orthographe a été corrigée mais la syntaxe a été respectée. L'usage des majuscules et de la ponctuation a été uniformisé. Le cas échéant, quelques ajouts ou commentaires apparaissent en italique entre [].

1. Manuscrit, 30 lignes, 232 mots

Le 25/01/2019

- 1) Annulation de la CSG sur les pensions de retraite et de payer les pensions de retraite à la valeur de l'argent en cours (indice des prix).
- 2) Rétablissement de l'ISF dans l'année.
- 3) Établir les 90 km/h sur toutes les routes nationales de France et permettre aux départements de régulariser les vitesses des routes secondaires suivant les zones de danger.
- 4) Réduire par la moitié les taxes des carburants pour les voitures et camions.
- 5) Imposer une taxe sur le kérosène pour les avions privés des compagnies privées et les entreprises industrielles pour les voyages d'affaires et privés.
- 6) Réduction importante de la taxe de 30 % sur les revenus de l'épargne (la *flat tax*) à 10 % à partir d'un plafond de 50 000 euros.
- 7) L'argent gagné en France par les compagnies et l'ensemble industriel, mettre un impôt sur les bénéficiaires, doit être payé en France même si les dirigeants habitent dans un pays étranger.
- 8) Taxer d'un impôt sur tous les containers quittant et rentrant dans les ports de France et que l'argent soit rétribué par moitié aux communes de France et le restant à la rénovation du réseau routier.
- 9) Moins d'immigration et repérer les besoins des bassins d'emploi dans les départements de France par un quota économique.
- 10) Que le gouvernement fasse son travail pour taxer au maximum l'argent versé dans les paradis fiscaux.

[Paraphe]

[FIN]